



AOUT 2021 | N°14

FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Travaux des Voiries de la Poste et Fauveau :

Les travaux de réfection des rues Fauveau et de la Poste sont toujours en cours et ont pris du retard car la société a rencontré quelques soucis qui nous ont obligés à entreprendre des études supplémentaires de réseaux d'eau et à revoir et modifier les plans initiaux. En effet, certains plans, qui avaient été transmis au moment du projet, contenaient des inversions ou avaient des mauvaises côtes.

De plus, nous avons appris, dernièrement, que la société ferme tout le mois d'août pour congés annuels. Les travaux reprendront donc fin août et devraient se terminer fin septembre 2021.

Permanences Mairie :

Après notre élection au conseil municipal, il y a un an, nous avions décidé d'augmenter l'amplitude horaire d'accueil au public de la mairie avec une permanence chaque lundi jusqu'à 19h. Cependant, en treize mois, nous n'avons accueilli que deux personnes entre 18h et 18h30. Nous avons donc décidé de mettre fin à cette ouverture tardive le lundi. A compter du 1^{er} septembre 2021, la mairie fermera à 17h le lundi comme les autres jours de la semaine. Nous rappelons toutefois que nous nous tenons à la disposition des administrés pour tout besoin, même en dehors des horaires d'ouverture.

Entretien des espaces publics :

Durant ce mois de juillet, vous avez peut-être aperçu Lucile aux côtés de Marie-Noëlle et Christian ?

Après avoir assuré un remplacement au sein de l'équipe périscolaire les dernières semaines de juin, Lucile a pris grand soin à entretenir nos espaces publics, arroser les fleurs ou tondre les espaces verts.

Elle a également contribué à embellir une partie des 100 bises, installées à différents lieux du village, en y plantant notamment des céréales offertes par un agriculteur de notre village. Akira prendra le relai en août et continuera le travail initié.

Cet emploi saisonnier est maintenant terminé pour elle, nous lui souhaitons un repos bien mérité avant sa reprise universitaire.



Par ailleurs, une chose moins sympathique, nous regrettons, encore une fois, le vol de jardinière sur le pont à la sortie de notre village. Au-delà du fait que ces incivilités augmentent les dépenses de notre collectivité et découragent les efforts des personnes qui s'attachent à entretenir les espaces publics.

Achat d'une balayeuse :

Jusqu'à cette année, la commune louait, plusieurs fois par an, une balayeuse auprès d'une entreprise privée, avec les inconvénients que cela engendrait comme les coûts ou la disponibilité de la machine. En fonction de la demande, le montant de la prestation annuelle s'élevait entre 3 000 et 5 000 €.

Le conseil municipal a voulu mettre un terme à cette dépense réitérée qui n'était pas satisfaisante et a décidé de faire l'acquisition de cet outil, pour un montant de 4 000 €, et d'inverser la courbe des frais de location au fil des années tout en offrant, aux administrés, une plus grande souplesse dans l'intervention. Ainsi, en disposant de cette machine aspirante, équipée d'une lance à haute pression et d'un aspirateur téléporté, cela permettra au service technique d'être opérationnel lorsqu'une demande d'intervention sera nécessaire et autant que de besoins.

Cet achat fait partie de notre démarche globale de l'amélioration du cadre de vie et de la propreté de notre village.

Châtenay en fête ! :

Même si la situation sanitaire reste totalement instable et incertaine, l'évènement Châtenay en fête reste d'actualité à l'instant T. Toutes les activités restent maintenues. Nous vous rappelons que les inscriptions pour le vide-greniers du

dimanche se font en ligne sur le lien : <https://reservation.brocabrac.fr/m/7441>. Pour le repas antillais du samedi soir, deux possibilités s'offrent à vous : soit en déposant le bulletin d'inscription rempli directement en mairie avec le règlement, soit en s'inscrivant en ligne sur le lien suivant : <https://reservation.brocabrac.fr/m/7440/home>. A ce jour, nous ne savons pas encore précisément quelle directives sanitaires la Préfecture nous imposera. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons les instructions officielles.

Gestion périscolaire :

Après un an de mise en place de la plateforme en ligne de gestion périscolaire, la municipalité est satisfaite de cette nouvelle organisation. Même si quelques factures de l'année scolaire antérieure restent non soldées, la plupart sont honorées et la commune constate une baisse considérable d'impayés.

D'ici la mi-août, les parents seront invités à inscrire leur(s) enfant(s) en garderie et/ou cantine. Par ailleurs, deux modifications ont été apportées :

- les horaires différenciés entre les enfants scolarisés à Chatenay et ceux scolarisés à Egligny,
- un choix supplémentaire est mis en place pour les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'aide aux devoirs, les lundis, mardis et jeudis.

Il est nécessaire que chaque enfant soit inscrit dès la fin août aux temps périscolaire, notamment pour la cantine, puisque la municipalité va procéder à la réservation des repas le 24 août.

Enfin, il est nécessaire que tout élève qui prendra le bus pour se rendre et/ou aller à la cantine, soit titulaire de sa carte scol'R dès la rentrée. Le RPI fera une copie de cette carte. Le Département, financeur de ce moyen de transport, nous a déjà informé de contrôles aléatoires dès la rentrée puisque nous sommes à la limite du nombre de places disponibles dans le bus. Les enfants, n'ayant pas cette carte, se verront refuser l'accès au bus par le Département. Nous invitons donc tous les parents concernés à effectuer les démarches auprès du département de toute urgence si cela n'est pas déjà fait !

Recrutement agent périscolaire :

Le RPI Châtenay/Egligny vient de diffuser deux offres d'emploi pour recruter des agents périscolaires. Un premier poste concerne le temps du midi, pour une durée de 2h10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis des périodes scolaires.

En effet, à compter de la rentrée prochaine, certaines modifications seront apportées, nos deux ATSEM, Elisabeth et Sandrine, n'assisteront plus les enfants sur le temps méridien, ce qui leur permettra de bénéficier de leur pause méridienne obligatoire qu'elles n'avaient pas jusqu'alors. Elles accompagneront les enfants jusqu'au bus pour l'aller et les récupéreront au retour. Aussi, dorénavant, les agents ne déjeuneront plus avec les enfants. Cette décision du RPI a deux objectifs : intensifier les mesures sanitaires en gardant le masque tout le temps du midi et assurer la polyvalence de chaque agent puisque chacun pourra intervenir sur chaque table.

Un second recrutement concernera l'aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis des périodes scolaires de 16h30 à 18h. Pour assurer ce poste, il faudra avoir un minimum de prérequis pédagogiques permettant le suivi des élèves.

Concours des maisons et jardins fleuris :

Le jury du concours s'est rendu devant les habitations inscrites au concours. Le verdict été rendu :

1. Maison fleurie, avec ou sans espaces verts : M. Henri Linais
2. Balcon, fenêtre ou terrasse fleurie : M. Edouard Siudak
3. Jardin paysagé ou fleuri : M. Edouard Siudak

Solidarité, civisme et bon voisinage

Nuisance des étangs :

Malgré les arrêtés municipaux en place, chaque weekend, des campeurs et promeneurs viennent se baigner, faire des barbecues ou fêtes clandestines aux étangs avec des nuisances sonores que subissent certains habitants. Les détritus sont abandonnés tout le long des chemins. Chaque lundi, nos agents municipaux ramassent et nettoient une partie de ces déchets. Actuellement, cela représente 1/5 de leur temps de travail. Cette mission coûte à la commune à plusieurs niveaux puisque pendant ce temps-là, nous ne pouvons les mandater à une autre tâche ; nous utilisons nos différents véhicules pour transporter ces déchets et nous les stockons dans nos containers.

La municipalité travaille avec la gendarmerie pour que des contrôles réguliers soient opérés. Une action « coup de poing » a été établie le weekend du 17 juillet pendant lequel des amendes ont été dressées pour non-respect des arrêtés municipaux en vigueur. D'autres opérations seront également menées prochainement.

Parallèlement, une action commune est menée par les Maires de Balloy, Egligny, Gravon et Châtenay auprès de la Préfecture ; aussi, une pétition, à l'initiative de certains habitants est à votre disposition chez nos commerçants. En espérant, que cela freine un peu ces squats même si nous sommes bien conscients que cela ne suffira pas à stopper ce phénomène.